

Direction de l'hospitalisation, de l'autonomie et de la performance  
Direction adjointe autonomie  
Département Accompagnement à la transformation de l'offre médico-sociale

**Avis de classement de la Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projets médico-sociaux relevant de la compétence de l'ARS Bretagne relatif à l'appel à projets n° 2021-ARS-02 relatif à la création de 8 Lits d'Accueil médicalisés (LAM) en Ille-et-Vilaine (secteur de Rennes)**

La Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projets médico-sociaux relevant de la compétence de l'Agence régionale de santé (ARS) Bretagne, réunie le 5 octobre 2021 a établi le classement des dossiers concernant l'appel à projet n° 2021-ARS-02 (Avis paru au recueil des actes administratifs de la région Bretagne le 31 mars 2021).

3 dossiers, au total ont été reçus par l'ARS, et ont été déclarés recevables et instruits.

La Commission d'Information et de Sélection a établi le classement suivant :

1 <sup>er</sup>	Association AIS 35
2 <sup>nd</sup>	Association COALLIA

Le dossier de l'Association Saint Benoit Labre ne répondant pas exclusivement au cahier des charges de l'avis d'appel à projets LAM, ayant proposé la création de 8 places de LAM adossées à un dispositif de 20 places de LHSS non existantes à ce jour, ce choix d'imbrication dans le dossier déposé des places de LAM à des places de LHSS ne fait pas fait l'objet d'un classement par la commission.

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par le Directeur général de l'Agence régionale de santé Bretagne.

L'avis de la Commission d'Information et de Sélection fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Bretagne et sur le site internet de l'ARS.

Fait à Rennes, le 15 OCT 2021

P/ Le Directeur général  
de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

Le Directeur général adjoint

**signé**

Malik LAHOUCINE